

<b>Zeitschrift:</b>	Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
<b>Herausgeber:</b>	Revue de Théologie et de Philosophie
<b>Band:</b>	33 (1900)
<b>Artikel:</b>	Étude sur le dogme de la prédestination : d'après l'histoire et l'expérience chrétienne
<b>Autor:</b>	Logoz, E.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-379681">https://doi.org/10.5169/seals-379681</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉTUDE SUR LE DOGME DE LA PRÉDESTINATION

## d'après l'*histoire et l'expérience chrétienne*

PAR

ED. LOGOZ

pasteur<sup>1</sup>.

---

Voilà, Messieurs, un sujet d'étude qui ne sent pas l'actualité, et une séance qui ne ferait pas les délices des gens du monde. Mais nous sommes ici des théologiens, c'est-à-dire, d'après les gens du monde, des hommes qui font profession de vivre dans le passé, le cerveau, sinon le cœur, absorbé par des idées et des systèmes périmés.

Et nous supportons gaillardement cette injure ou cet éloge.

Mais pourquoi, alors que la théologie paraît une occupation vieillote à la foule, vais-je choisir dans le vaste champ de cette science, ce petit coin abandonné par les théologiens, semble-t-il ? La doctrine de la prédestination ! Qui donc en parle à cette heure ? qui y pense ? qui y croit ? Et quelle importance y a-t-il à cela ?

Ce dogme fameux, sous la forme définitive et brutale que lui ont donnée la violence des controverses et le travail des siècles, paraît monstrueux, aussi irréligieux qu'immoral. La conception d'un Dieu capricieux et cruel, tortionnaire de ses créatures, trouvant sa béatitude et sa gloire dans la damnation des réprouvés comme dans l'élection de ses rachetés, révolte la conscience morale, et même la conscience chrétienne.

<sup>1</sup> Lue à la Société vaudoise de théologie dans sa séance du 18 décembre 1899.

Le débat serait donc vidé; et la question, si question il y a, ne se pose plus actuellement, sauf peut-être dans quelques petites sectes fanatiques et curieuses.

Eh bien, la question est devenue actuelle pour moi l'hiver dernier. Je l'ai rencontrée à l'improviste comme un brigand au coin d'un bois. Il s'agissait, dans mes cultes du soir, d'une explication méthodique et suivie de l'épître aux Romains. Avec la péricope Romains VIII, 28-31, la prédestination s'est dressée devant moi, demandant impérieusement à être présentée au public de mon Eglise. J'ai dû me familiariser avec cette visiteuse importune, lui demander ses titres de créance, ses lettres de recommandation signées saint Paul, saint Augustin, Luther et Calvin.

En interrogeant les autres, j'ai dû m'interroger moi-même, et j'ai trouvé au fond de mon cœur, au centre de ma foi, comme l'amande cachée dans le fruit, cette conviction religieuse qui, réfléchie par la pensée théologique, est devenue dans l'histoire le dogme de la prédestination. C'est donc une circonstance fortuite qui m'a conduit à m'occuper d'un sujet dont il ne me restait guère qu'un souvenir d'études et une sorte de répugnance instinctive.

Il paraîtrait naturel de définir d'abord ce dont il s'agit et de donner la formule du dogme. Ainsi l'enseignent les manuels de l'ancienne rhétorique. Ce serait ici une erreur de méthode.

Vous n'ignorez pas, messieurs, que les dogmes chrétiens ne sont pas des articles de foi de date déterminée, et qu'aucun d'eux n'est sorti des entrailles de l'Eglise dans une formule parfaite comme Minerve de la tête de Jupiter. La Bible n'est pas un recueil de doctrines fixées une fois pour toutes. Il faut la considérer comme une double histoire, l'histoire des faits révélateurs et l'histoire d'âmes placées sous l'influence de la révélation. Ce témoignage des faits et des âmes est la source de l'enseignement chrétien et la racine des dogmes.

A l'origine ceux-ci ne sont que la traduction très simple des faits révélateurs et du contenu de la foi. Mais semblables aux êtres vivants avec leurs périodes de croissance, de maturité et de déclin, les dogmes se sont développés, amplifiés, souvent dé-

naturés dans le cours des âges. Le choc des opinions, la personnalité des théologiens, et surtout la pénétration des systèmes et du milieu intellectuel ambiant ont imprimé leur cachet sur les doctrines de l'Eglise avant qu'elles aient acquis avec l'autorité normative leur formule officielle.

Il convient donc d'en marquer la naissance, d'en suivre la lente évolution qui aboutit au point de maturité où le dogme paraît se cristaliser dans un moule définitif.

Nous commencerons donc par l'histoire. Au terme de cette recherche, nous serons en présence de la formule consacrée, et en possession de tous les éléments du problème. Enfin, si nous avons cette témérité, nous essayerons un court exposé critique en invoquant l'expérience chrétienne.

Si la Bible n'est pas une dogmatique, elle en est cependant la source. Notre première recherche portera donc sur la théologie biblique de l'ancien et du nouveau Testament.

L'ancien Testament enseigne-t-il la prédestination ? Contient-il du moins les premiers rudiments de cette doctrine célèbre ? La question posée, ne l'oublions pas, n'est rien moins que celle des relations ultimes de Dieu et de l'homme. N'oublions pas non plus que nous interrogeons ici, non des théologiens, mais des hommes d'action et de foi.

Or, il ressort du témoignage constant de l'ancien Testament que la piété juive dans son expression la plus pure reposait sur la double affirmation de l'absoluité de Dieu dans l'ordre de la puissance et de la science, et de la liberté morale de l'homme. D'autre part la pensée des sages d'Israël a ignoré la redoutable contradiction de la foi.

On admettait que la volonté de Dieu et celle de l'homme, loin de s'exclure, s'influencent réciproquement.

Abraham intercède pour les villes maudites de Sodome et Gomorhe, et sa prière victorieuse flétrit la volonté arrêtée de Dieu.

La bénédiction que Jacob arrache par fraude à son père aveugle modifie le droit d'aînesse considéré comme divin : Jacob, le cadet, sera désormais héritier de la promesse.

L'alliance, qui forme la substance de la vie religieuse d'Israël, est un contrat bilatéral, impliquant la liberté et la responsabi-

lité de l'homme. On ne doute pas de sa capacité morale, quelque dramatique et profond sentiment du péché que l'on ait. Le psalmiste ne dit pas: « Il n'y a personne qui puisse bien faire » mais « il n'y a personne qui fasse le bien. »

La prédication des prophètes repose tout entière sur les notions de promesse et de châtiment. Elle suppose donc la liberté de choix. La prophétie des temps de grâce et de rédemption n'infirme jamais le fondement de cette prédication morale. Ici les textes abondent et sont dans toutes les mémoires.

« Si vous obéissez volontairement, vous mangerez le meilleur du pays. » (Esaie I, 19.)

« Ainsi a dit l'Eternel: « Voici, je mets devant vous le chemin de la vie et le chemin de la mort. » (Jérémie XXI, 8.)

Quels accents ne trouve pas le psalmiste pour chanter la dignité de l'homme: « Qu'est ce que l'homme mortel que tu te souviennes de lui, et le fils de l'homme que tu le visites ? Tu l'as fait un peu inférieur à la divinité, et tu l'as couronné de gloire et d'honneur. Tu l'as établi dominateur sur les ouvrages de tes mains, tu lui as mis toutes choses sous les pieds. » (Psaume VIII.)

A quoi bon d'ailleurs multiplier les textes qui ne seraient qu'inutile étalage d'érudition.

L'idée centrale de l'ancien Testament, celle d'une alliance librement consentie de deux parties contractantes, postule avec une égale nécessité et la liberté de Dieu et la liberté de l'homme.

A vrai dire, il est également facile d'aligner des déclarations scripturaires en apparence contradiction avec la foi au libre arbitre.

La majesté du Tout-Puissant inspire aux écrivains sacrés des paroles comme celles-ci :

« Voici, comme l'argile est dans la main d'un potier, ainsi êtes-vous dans ma main, maison d'Israël. » (Jérémie XVIII, 6.)

« Les maux et les biens ne procèdent-ils pas du commandement du Très-Haut. » (Amos III, 6.)

« Le cœur de l'homme délibère sur sa voie, mais l'Eternel conduit ses pas. » (Proverbes XVI.)

« Les pas de l'homme sont dirigés par l'Eternel: comment donc l'homme comprendrait-il sa voie ? » (Proverbes XIX.)

« Mes temps sont en ta main. » (Psaume XXXI, 16.)

Nous parlions d'apparente contradiction. Qui ne voit en effet que les textes ci-dessus visent moins la vie intérieure que l'impuissance de l'homme à connaître sa destinée, à prévoir, à orienter son avenir au gré de ses désirs et de sa volonté, en un mot à opposer une résistance victorieuse à la fatalité des choses. Bien loin de nous trouver en face de textes prédestinatiers, nous avons ici le retentissement douloureux et même la protestation de la liberté humaine accablée sous le poids des forces extérieures qui lui font échec. C'est un écho, sur la terre des révélations, de la croyance à la fatalité, que les poètes et les philosophes grecs ont si bien chantée, et qu'un théologien contemporain<sup>1</sup> appelle si justement la contradiction initiale de la conscience psychologique. Mais aussi, sous le vieil argile du fatalisme, nous surprenons le germe de la plante bénie, la foi en la Providence du Tout-Puissant, qui au terme de la révélation trouvera son expression suprême dans l'Evangile du Christ.

Enfin si cette enquête, pour brève qu'on la puisse souhaiter, doit cependant être complète et ne négliger aucun élément essentiel du problème, nous convenons que certains textes ont pu encourager les docteurs de l'Eglise dans leurs tentatives de justification biblique du point de vue prédestinatien. Nous lisons que l'Eternel aveugle, frappe d'endurcissement ses ennemis et les ennemis de son peuple, de sorte qu'avec leur raison ils ne comprennent pas, qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils n'entendent point.

Cette forme de langage, familière à toutes les religions, trahit simplement un essai d'interprétation religieuse de l'étrange folie que mettent parfois peuples et individus à courir à leur perte. Le poète latin n'a-t-il pas écrit: « *Quos perdere vult Jupiter dementat.* » La langue religieuse aura toujours besoin

<sup>1</sup> *Esquisse d'une philosophie de la religion*, par A. Sabatier, doyen de la faculté de théologie protestante de Paris.

d'anthropologismes, comme à ses origines elle eut recours aux anthropomorphismes.

C'est ici surtout que l'interprétation littérale est mère des pires errements et des insolubles difficultés.

En réalité tous les textes que l'on pourrait invoquer pour le dogme se retournent contre lui, par le contexte qui les neutralise : c'est l'esprit même de tout l'ancien Testament.

Nous sommes donc amenés à une première conclusion, à savoir que la prédestination, comme doctrine, est non seulement étrangère, mais hostile à la religion de l'ancien Testament.

« Ce problème de la pensée philosophique n'existera jamais pour une piété vivante sans culture théologique, parce que l'homme pieux ne saurait concevoir sa liberté, sinon comme une liberté en Dieu, une liberté enveloppée dans une nécessité supérieure et produite par une divine dispensation. Ainsi le prophétisme affirme avec une égale assurance les deux termes de l'apparente antinomie, deux vérités contradictoires à la raison spéculative. » (H. Schultz : *Alttestamentliche Theologie*, S. 548, 2. Auflage.)

Parvenu au seuil de l'Evangile, on nous permettra de rappeler et de préciser l'objet de cette enquête. Nous cherchons l'origine du dogme de la prédestination, c'est-à-dire l'apparition d'une doctrine conçue en termes assez précis pour exclure la liberté morale de la créature et l'universalité virtuelle du salut. Si la religion particulariste du peuple d'élection ne permet pas de lui imputer la maternité du dogme, l'Evangile en serait-il le père légitime ?

Il convient avant tout de faire ici une place à part à l'enseignement de Jésus. La tâche est aisée et notre enquête sera brève. Quelques citations rapides suffiront à caractériser la pensée du Sauveur sur le sujet qui nous occupe.

« Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés, je vous soulagerai. » L'Evangile est ainsi une magnifique promesse à toute l'humanité souffrante. Jean Baptiste avait déjà salué le jeune prophète de Nazareth par cette indication : « Voici l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde. » Et le

Christ précise : « Dieu n'a pas envoyé son fils dans le monde pour juger le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui. » « Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu. »

Si le ministère galiléen, avec ses foules attachées aux pas du Maître, l'enthousiasme de la première heure et ses courtes mais radieuses promesses, devait favoriser la prédication de l'Évangile universaliste, la dernière étape en Judée, en revanche, l'abandon des disciples, le fanatisme haineux de ses ennemis, l'isolement cruel de Jésus justifiaient telle déclaration prédestinatienne. Eh bien, on chercherait vainement dans les derniers discours du Rédempteur une parole qui pût servir de fondement solide au dogme d'Augustin.

« Et moi, dit-il en faisant allusion à la mystérieuse nécessité de sa mort, et moi, quand je serai élevé de la terre, j'attirerai *tous les hommes à moi*. »

« Vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie. »

Ainsi la liberté de choix de l'homme, même déchu, n'est jamais suspectée dans l'enseignement de Jésus.

Cette nouvelle conclusion ressort avec plus de force encore, s'il était possible, de l'étude des paraboles, et surtout de cette admirable allégorie de l'enfant prodigue qui est sans doute, en sa brève simplicité, la moelle de l'enseignement évangélique sur les rapports de Dieu avec l'homme et de l'homme avec Dieu. Dans l'œuvre de réconciliation, il y a bien la part de l'homme et la part de Dieu. Le Père, au cœur plein de dououreux amour, tend les bras, attend et appelle son enfant perdu ; et l'enfant, sous l'aiguillon de la misère et du remords, revient volontairement à celui dont il connaît le cœur. C'est là le vivant commentaire du plan de la rédemption, le sommaire de toute philosophie religieuse.

Ainsi, étrangère à l'ancienne Alliance, la prédestination ne l'est pas moins à l'enseignement de Jésus et de ses disciples immédiats : de Jean, l'apôtre de l'amour ; de Pierre, l'apôtre de l'espérance ; de Jacques, le préicateur des œuvres.

Maintenant se dresse devant nous l'austère et grande figure de saint Paul, l'apôtre de la grâce, le père présumé, suivant la

tradition, et l'auteur responsable du dogme de la prédestination.

Nous touchons au nœud de la question. Me permettez-vous, messieurs, de vous faire grâce de citations trop nombreuses et de me borner aux textes capitaux? Ce sont Romains VIII, 28-30 et Romains IX. Les autres, épars dans les écrits du grand témoin de Christ, n'ajoutent rien à sa pensée. Nous transcrivons Romains VIII, 28-30: « Or nous savons que toutes choses concourent ensemble au bien de ceux qui aiment Dieu, savoir de ceux qui sont appelés selon son dessein. Car ceux qu'il avait auparavant connus, il les a aussi *prédestinés* à être conformes à l'image de son Fils, afin qu'il soit le premier-né entre plusieurs frères; et ceux qu'il a *prédestinés*, il les a aussi appelés; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés; et ceux qu'il a justifiés il les a aussi glorifiés. »

Romains IX, dont nous citons les péricopes saillantes, s'exprime ainsi: «...avant que les enfants (de Rebecca) fussent nés, et qu'ils eussent fait ni bien ni mal, afin que ce que Dieu avait arrêté par le choix qu'il avait fait demeurât ferme, non à cause des œuvres, mais par la volonté de celui qui appelle, il lui fut dit: L'aîné sera assujetti au plus jeune. C'est ainsi qu'il est écrit: J'ai aimé Jacob, et j'ai haï Esaü<sup>1</sup>.... (11-13.) Que dirons-nous donc? Y a-t-il de l'injustice en Dieu? Nullement. Car il a dit à Moïse: Je ferai miséricorde à qui je ferai miséricorde, et j'aurai pitié de qui j'aurai pitié.... Il fait donc miséricorde à qui il veut, et il endurcit celui qu'il veut.... (14-18.) Mais tu me diras: Pourquoi se plaint-il encore? car qui est-ce qui peut résister à sa volonté? Mais plutôt toi, homme, qui es-tu, pour contester avec Dieu? Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé: Pourquoi m'as-tu fait ainsi? Un potier n'a-t-il pas le pouvoir de faire d'une même masse de terre un vaisseau pour des usages honorables, et un autre vaisseau pour des usages vils? Et que dire, si Dieu, voulant montrer sa colère et faire connaître sa puissance, a supporté avec une grande patience les vaisseaux de colère disposés à la perdition, et pour faire

<sup>1</sup> On remarquera que l'autorité de saint Paul ne nous a pas empêché d'interpréter autrement que lui la dérogation au droit d'aînesse précitée.

connaître les richesses de sa gloire dans les vaisseaux de miséricorde qu'il a préparés pour la gloire, et qu'il a aussi appelés, savoir, nous, non seulement d'entre les Juifs, mais aussi d'entre les gentils ? selon qu'il dit en Osée : J'appellerai mon peuple celui qui n'était point mon peuple.... » (18-25.)

Ce ne sont là que des passages choisis entre beaucoup pour ne point surcharger cette étude. Les lecteurs auxquels notre point de vue paraîtrait insuffisamment fondé sont priés de relire le contenu intégral des chapitres IX-XII des Romains.

Aucun doute n'est possible, l'épître aux Romains affirme la prédestination avec une netteté incontestable. Il s'agit pour nous, non de discuter, mais d'interpréter les textes précités.

Une simple lecture conduit d'emblée à une première et importante remarque. Romains VIII implique la simple prédestination au salut ; Romains IX y ajoute la prédestination à la damnation, infralapsaire et même supralapsaire, car ici la distinction est pure affaire de casuistique.

Or de l'une à l'autre nous apercevons bien un procès logique ; mais dans la seconde la conscience révoltée voit également la négation de l'Evangile du Dieu d'amour et le retour déguisé au fatalisme antique. Nous comprenons bien que la pensée de la prédestination à la grâce se confond avec la certitude du salut et constitue l'inébranlable fondement de la foi chrétienne ; mais nous voyons également que la doctrine d'une double prédestination fait chanceler les bases de toute religion.

Nous sommes donc avec saint Paul en face d'une grande difficulté. Il s'agit de la résoudre et nous ne croyons pas la chose impossible, si l'on consent que la psychologie d'un homme explique sa théologie, si, avec Paul, on veut bien se rappeler les circonstances extraordinaires de sa vocation, la nature de son inspiration, sa conception de l'Evangile, le rôle éminent que joue dans ses écrits son expérience personnelle, et enfin la philosophie de l'histoire que ses origines juives et sa culture d'esprit devaient lui donner.

Aucun groupe de livres bibliques ne porte l'empreinte de la personnalité de l'écrivain à l'égal des lettres de Paul. On peut dire de lui que partout il a mis la griffe du lion.

Il se vante de prêcher son propre évangile, un évangile qu'il ne reçut pas de seconde main, mais d'une révélation spéciale de Jésus-Christ. Or cet évangile est sans doute l'Evangile éternel, celui de Christ et des disciples immédiats, mais encore un Evangile réfléchi, interprété par l'apôtre à la lumière de son extraordinaire expérience religieuse. Il ne nous parle pas à la façon des prophètes qui se cachent derrière la grande voix d'en-haut et débutent par la formule sacrée : « Ainsi a dit l'Eternel, » ou « la parole de l'Eternel fut adressée à.... »

La prédication de saint Paul, c'est saint Paul lui-même, autrement dit l'autobiographie d'une âme humaine toute remplie de Jésus-Christ. D'abord son apostolat fut exceptionnel. La scène du chemin de Damas nous sera toujours un mystère. Une chose reste cependant. C'est que le souvenir de cet événement domine toute la vie, et par suite pénètre toute la doctrine de l'apôtre. Il eut l'impression ineffaçable d'avoir été saisi et comme dompté par la main puissante de Celui qu'il persécutait. « C'est pour cela que Jésus-Christ m'a pris à lui. » Remarquez la force de l'expression.

C'est pour cela aussi que je me refuse à suivre les théologiens qui, sous l'obsession d'une époque et d'une science générale déterministes, voulant à tout événement des antécédents logiques et des raisons suffisantes, nous parlent d'une lente et progressive préparation de Saul à l'Evangile au travers de tragiques luttes de conscience. Cet acheminement insensible vers la lumière ne se concilie pas avec cette conversion violente qui laissa à l'apôtre, avec les stigmates de sa chair, une impression telle que chacune de ses pages en trahit l'écho.

Qu'était-il en somme ? Un ennemi de la vérité, un persécuteur de Dieu et de Christ, un vase de colère. Dieu l'a saisi, malgré lui, dans son aveuglement, et du vase de colère, le divin potier, selon son bon plaisir, a fait un vase de miséricorde. Toute la doctrine de la grâce est en germe dans cette impression première, réfléchie dans l'âme renouvelée du zélé pharisen.

A cette expérience personnelle, joignez les expériences multiples de sa prodigieuse carrière ; les succès de sa prédication

dans le monde, cet essaim d'Eglises, ces noyaux de convertis arrachés au feu dans une société mourante de l'excès de sa corruption.

Ajoutez encore à cela cette expérience de jour en jour renouvelée de la force d'en-haut qui s'accomplit dans la faiblesse humaine, cette communion avec Dieu par Christ, le témoignage intérieur de l'Esprit, bref tout ce mysticisme sublime qui fit l'énergie et la joie du plus grand des disciples du Crucifié.

Réunissez tous ces éléments et vous comprendrez pourquoi le caractère spécifique de la foi de saint Paul réside dans le sentiment de la grâce et l'assurance du salut.

Si maintenant j'analyse le contenu de la prédestination simple, je ne tarde pas à découvrir qu'elle repose précisément, non sur une spéculation de l'esprit, encore moins sur une révélation objective, mais sur une double expérience, celle d'une conversion opérée à une époque précise sous l'influence de la grâce avec une puissance irrésistible, et celle de l'action permanente de Dieu dans l'âme du croyant.

Un simple chrétien peut demeurer dans cet état de certitude purement religieuse sans aller au delà, sans chercher à s'expliquer à lui-même la merveilleuse histoire de sa vie. Avec saint Paul, il ne pouvait en être ainsi. Ses épîtres sont sans doute en première ligne le glorieux témoignage d'un apôtre ; elles égalent, si elles ne surpassent, les lettres des autres apôtres dans l'ordre religieux. En tout cas, elles contiennent quelque chose de plus : un essai de démonstration de la vérité du christianisme et une théologie.

Quel est l'homme qui, rappelant son passé, et faisant le compte de sa destinée, puisse convenir qu'il a vécu la vie qu'il avait rêvée, en ligne droite ; qu'il a disposé de son être et dirigé ses voies selon sa volonté toujours ? La plupart sont amenés par un examen rétrospectif à admettre qu'à leur côté veillait et agissait une puissance mystérieuse qui les dirigeait à leur insu. Pour Paul, l'énigme de sa vie se résolut dans la conviction que Celui qui l'avait pris à lui l'avait élu dès sa naissance, et même de toute éternité. Voilà pourquoi il a pu écrire le chant de triomphe qu'est le chapitre VIII des Romains et

s'écrier ailleurs : « *C'est Dieu qui produit en vous le vouloir et le pouvoir.* »

Au reste, ce serait une erreur profonde de supposer par cette courte analyse que la foi à la prédestination soit l'apanage des âmes extraordinairement visitées. Il ne saurait y avoir de foi chrétienne victorieuse du monde qui ne s'enracine dans cette conviction réfléchie ou inconsciente. Car il est de l'essence de la foi de vouloir se dégager des limites de l'espace et du temps, de s'affranchir des contingences ou des fatalités de la vie terrestre.

Seulement, autant la conviction de la prédestination au salut est un postulat de la foi et de la conscience chrétienne, et par suite d'essence strictement religieuse, autant la pensée de la prédestination d'autrui à la damnation est une superfétation d'origine étrangère, d'essence philosophique.

Or les épîtres de Paul contiennent une philosophie de l'histoire. Nul ne saurait l'oublier. Et cette philosophie est très spéciale. L'horizon en est limité. Ainsi la politique, la littérature, l'art, la science, et même la philosophie proprement dite n'ont pas accès dans les préoccupations de l'apôtre. Connut-il les vastes systèmes de la Grèce ? Rien de plus incertain. Héritier du génie de sa race, il ignore les causes secondes, lois de la nature ou lois de l'histoire. Pour lui, le drame universel n'a que deux acteurs, Dieu et l'homme, et entre eux un personnage formidable, Satan, le dieu de ce siècle.

Saul de Tarse pouvait n'éprouver aucun trouble en face du drame aux cent actes divers que joue ici-bas l'humanité ; il partageait sans doute la conception simpliste de ses pères. Au sein d'un monde plongé dans un abîme de ténèbres et de corruption, il avait plu à Dieu de mettre à part Israël, le peuple d'élection. Cette croyance particulariste était grosse de conséquences, dès qu'on s'élevait au-dessus de l'horizon borné de la Palestine pour assigner la place de l'humanité dans le plan divin. Au delà des frontières sacrées, on ne voulait voir partout qu'idolâtrie, ignorance et superstition, ou le pire encore, à savoir la séduction d'une fausse sagesse humaine. L'orgueil national des Juifs admettait facilement, en face de la vocation

de leur race, une sorte d'indifférence de Dieu pour le reste du monde. Cette philosophie populaire de l'histoire inclinait logiquement à une double prédestination, d'une portée toute générale.

Cette façon sommaire d'entendre le plan de Dieu, suffisante au persécuteur de l'Eglise naissante, ne pouvait satisfaire longtemps le grand missionnaire de la gentilité. Non seulement le cadre de sa philosophie devait éclater à mesure que s'élargissait son intelligence du monde païen, mais dans le même temps les termes du problème se trouvaient renversés. Il était d'une évidence aveuglante que l'économie de l'ancienne Alliance était abolie et que le jour du salut avait lui. Or les élus d'hier devenaient les réprouvés d'aujourd'hui. L'illusion n'était pas possible : la masse de la nation juive se montrait rebelle à l'Evangelie du Crucifié. Israël était rejeté. Les gentils de toute nation, les réprouvés d'hier, entraient en foule dans l'Eglise et acceptaient le salut par Christ.

C'était là pour l'âme ardemment patriote de Paul autre chose qu'un fait douloureux, mais une énigme redoutable, un problème poignant à résoudre. Le sort de son peuple lui causait un perpétuel tourment ; il souhaitait d'être anathème à cause de Christ pour ses frères, à qui appartiennent l'adoption, la gloire, les alliances, l'établissement de la loi, le service divin et les promesses. (Rom. IX, 3-5.) S'il n'y a pas de rédemption réelle en dehors de Christ, que penser d'Israël, meurtrier du Sauveur et rebelle à la vérité ?

Cette angoisse patriotique qui faisait saigner son cœur n'empêchait pas l'esprit de Paul, affamé de certitude et de logique, de se poser une question insoluble à première vue, et contradictoire. Dans ce renversement des rôles, le peuple élu maintenant rejeté et cette gentilité enfantée à Christ, que devient la continuité du plan de Dieu ?

Le Tout-Puissant serait-il une divinité muable et changeante ? Cette supposition déjà est un blasphème. *Il n'y a en lui ni variation, ni ombre de changement.* Son décret dès lors est immuable et éternel comme sa personne. Pour Paul le déploiement de l'histoire humaine n'est autre chose que la réalisation

du décret divin, et tout l'effort de l'esprit doit tendre à la connaissance du plan de la rédemption. Une science qui ne se proposerait pas cette fin est une vanité ou un amusement frivole.

Le chapitre IX des Romains répond à cette préoccupation. C'est un essai d'explication philosophique de l'histoire ramenée à ses facteurs ultimes : Dieu et l'homme. Le point de vue est strictement religieux. Il s'agissait d'interpréter le renversement des situations respectives d'Israël et du monde de façon à sauvegarder l'immutabilité du décret divin. Sur la triple base de l'universelle corruption du genre humain, tant Juifs que Grecs, de la rédemption par Christ seul, et de l'immutabilité des voies divines, l'apôtre, par besoin de clarté logique et pour répondre aux objections orgueilleuses de ses contradicteurs juifs, élève l'édifice d'une double prédestination. De là cette exégèse rabbinique qui lui permet de réfuter l'idée d'une élection en bloc de sa race, et de distinguer dans la descendance charnelle d'Abraham une descendance spirituelle, seule héritière de la promesse, et gardienne de la foi salutaire. Cette minorité fidèle, seule élue par le décret d'en-haut, est devenue le noyau de la jeune Eglise. (voir Rom. II, III et IV.)

Le décret divin n'a donc jamais varié à l'égard des Juifs. L'élection ne fut jamais collective, ni par droit de naissance, mais individuelle, sous l'ancienne Alliance. La grosse difficulté était ainsi tournée ; un élément du dilemme était résolu, celui que la grande crise provoquée par la venue de Jésus avait mis en saillie : l'attitude et la destinée du peuple de la promesse.

Restait à éclairer un second point obscur : la destinée des gentils, de ces nations abandonnées à elles-mêmes depuis tant de siècles.

A leur égard non plus la volonté de Dieu n'a jamais cessé d'être immuable, bien que la grâce ait tardé de se manifester hors des frontières d'Israël. Dans cette masse de perdition Dieu avait décidé de toute éternité de faire éclater son salut et sa gloire aux yeux d'un certain nombre de prédestinés à l'heure fixée par son bon plaisir.

L'élection est donc non seulement individuelle, mais universelle, et limitée dans cette universalité.

Ainsi se trouvait tranché le nœud gordien, et résolu le problème qui hantait l'esprit de l'apôtre. Cette solution avait le mérite de coïncider avec la réalité. Elle rendait compte des faits contemporains et justifiait l'apostolat de Paul. D'autre part, elle avait la brutalité des faits, froissait la conscience en satisfaisant la logique, et, pour sauvegarder la continuité et l'absoluité de la volonté divine, anéantissait la liberté humaine et plus encore la justice de Dieu. L'homme est un jouet entre les mains de son Créateur.

Paul n'était pas emprunté de répondre, car il ne manqua pas d'apercevoir les dures conséquences de sa théorie. « *Que dirons-nous donc ? Y a-t-il de l'injustice en Dieu ? Nullement. Car il a dit à Moïse : Je ferai miséricorde à qui je ferai miséricorde, et j'aurai pitié de qui j'aurai pitié. Cela ne vient donc point de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde. Car l'Ecriture dit touchant Pharaon : C'est pour cela que je t'ai fait subsister, afin de faire voir en toi ma puissance, et afin que mon nom soit célébré par toute la terre. Il fait donc miséricorde à qui il veut et il endurcit celui qu'il veut.* »

Si nous sommes encore sur le ferme terrain de l'Evangile, celui de Jésus et du Dieu dont la miséricorde surpassé toutes les œuvres, nous n'avons pas à le rechercher ici.

Il nous suffit d'avoir rencontré la racine du dogme de la double prédestination, d'en avoir indiqué la genèse, la raison dernière et surtout l'origine. Cette doctrine désolante n'est pas le fruit d'une expérience religieuse, comme l'hosanna glorieux qu'est Romains VIII, mais la conception particulière d'un homme qui s'est essayé à comprendre la raison dernière de l'histoire humaine.

D'ailleurs, tout porte à croire que cette doctrine n'épuise pas la pensée de saint Paul. Si elle ne fut pas une arme de combat, nous croyons qu'elle n'a joué qu'un rôle occasionnel ou secondaire dans sa prédication. Il semble avoir reconnu le cercle de fer où il s'enfermait, et n'accorder qu'une confiance relative à la rigueur de son argumentation lorsqu'il s'écrie : « O profondeur des richesses, et de la sagesse et de la connaissance de Dieu ! Que ses jugements sont impénétrables, et ses voies incom-

préhensibles ! Car qui est-ce qui a connu la pensée du Seigneur ou qui a été son conseiller ? Ou qui lui a donné quelque chose le premier, et il lui sera rendu ? Car toutes choses sont de lui et pour lui. A lui soit la gloire dans tous les siècles. » (Rom. XI, 33-36.)

Heureusement ce n'est pas là tout saint Paul, ni même, selon nous, le vrai saint Paul. Sa pensée est double, elle oscille entre deux courants parallèles, sinon contraires.

Il croit qu'au terme de la grande crise qui transforme le monde, sa race et avec elle toute l'humanité participeront aux bienfaits du décret de grâce. « *Si leur chute a fait la richesse du monde, et leur perte la richesse des gentils, que ne fera pas la conversion de ce peuple entier ?* »

Ce large cœur, quelque effrayante que lui paraisse la perdition de la descendance d'Adam, n'a pas perdu toute espérance dans la capacité religieuse de l'homme ; il sait entendre le soupir des créatures qui cherchent et que cherche le Dieu d'amour. « *Ainsi donc, comme par le péché d'un seul la condamnation s'est étendue sur tous les hommes, de même le bienfait d'un seul s'étendra sur tous les hommes en sentence de vie,* »

Et j'aime, dirai-je en terminant, à reconnaître le disciple authentique du Crucifié dans cette noble et fière confession à Timothée : « C'est pour cela que nous endurons des travaux et des opprobres, parce que nous espérons au Dieu vivant, qui est le Sauveur de tous les hommes, et principalement des fidèles. » (1 Tim. IV, 10).

Deux mots encore. Ces quelques pages n'ont la prétention ni d'avoir épuisé, ni d'avoir renouvelé le sujet. L'auteur a voulu, pour sa propre satisfaction d'abord, se mettre au clair sur un point de doctrine qui lui était obscur. Ses recherches n'ont fait que le confirmer dans une opinion déjà ancienne.

Cet écrit constitue le sommaire de ses études. A ceux qui trouveraient cette opinion trop diffuse à travers ces pages, et qui aiment les conclusions catégoriques, nous dirons : le dogme de la prédestination est un rameau gourmand sur l'arbre du christianisme, dont l'apparition coïncide avec celle de la théologie.

---